



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **ACI SA, Victoria, Mahé, Seychelles, succursale de Fribourg**, Rte du Jura 22, 1700 Fribourg
2. Déclaration de faillite: 19.01.2016
3. Suspension de faillite: 24.02.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.03.2016
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Exploitation, achats et ventes de fonds de commerces de cafés, bars, restaurants, hôtels, dancing, magasins d'alimentation avec ou sans alcool, bazars orientaux, kiosques. Import-export lié au but social (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut  
1700 Fribourg

02703343

